Image not found or type unknown

ETRE REGULATION SUITE A UN MARIAGE AVEC UNE RESIDENTE

Par **armand81**, le **03/05/2012** à **11:54**

bonjour a tous
je suis un sans papier,je suis arrive en france en 2002 j'étais lycéen
j'avais le séjour de 3mois renouvelable un jour ils ont stoppé de me le renouveler donc j'étais resté sans papier.aujourd'hui je suis fiancé à une femme qui carte résident de 10ans,quand on se rencontrer elle était enceinte de quelqu'un d'autre aujourd'hui c'est qui suis le père de cet enfant qui a 2ans puis que c'est moi qui lui donne l'education.ma fiancée est actuellement enceinte de moi de 6mois ma est ce que si on fait un mariage je pourrais avoir droit au séjours???
MERCI DE VOTRE REPONSE

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés